



Des nouvelles des travaux

de réfection de l'Église Saint Médard

A compter du 26 avril, débutera le démontage de l'échafaudage qui avait été installé en octobre dernier, situé au pourtour du clocher de l'église... Un travail admirable, par tous les temps, a été réalisé depuis par des gens de métiers passionnés.

Afin que l'investissement de la commune de Vigny pour son clocher perdure pour les décennies à venir, des améliorations ont été apportées, mais dans les règles de l'art néogothique de l'époque.

Parmi les réalisations, une gargouille a été entièrement sculptée, une autre s'est vu remettre la tête manquante, des parties du balcon ont été remaçonnées et le clocher a fait l'objet d'une totale réfection.



Au-delà de quelques pièces de charpentes près de la croix et du coq de Saint Pierre, les liteaux d'origines (simples barres de bois espacées), sur lesquels étaient accrochées les ardoises, ont été remplacés par des voliges rendant le clocher entièrement fermé au vent et sur lequel des ardoises épaisses ont été clouées.



Trois des quatre lucarnes d'horloge sont refaites à l'identique en chêne et la quatrième restaurée et recouvertes entièrement en feuilles de plomb, similairement à la technique plus solide utilisée à la même époque sur le cathédrale Notre-Dame. Il faut en effet noter que lors de la construction originale l'église Saint Médard et pour des raisons de coût, les lucarnes avaient été simplement recouvertes d'une sorte de peintures très épaisses. La porte d'accès au balcon ainsi que le plancher

du clocher ont été refaits à neuf. «Les gens de l'art» pensaient pouvoir sauver les quatre cadrans d'horloge supposés en émail, mais après démontage, il fallut se rendre à l'évidence ils n'étaient que peints et non sauvables! Seule concession donc aux techniques d'aujourd'hui, la réfection des quatre cadrans à l'identique mais en plexiglas pour garantir la pérennité des cadrans dans le temps. De magnifiques épis réalisés par un ornemaniste de Saumur seront visibles sur les lucarnes d'horloge ainsi que très belles petites lucarnes toujours en plomb en haut du clocher.



Le coût initial des travaux était de 376 280 €HT, mais certaines choses ne sont visibles qu'une fois l'échafaudage monté. Le coût de l'échafaudage représentant 1/5 du montant, il représente une formidable opportunité technique. Le conseil municipal l'a saisi en rajoutant 51 431,58 €HT de travaux supplémentaires,



notamment sur le constat de désordres de maçonnerie. Mais il est important d'évoquer une dernière pièce maîtresse dans l'investissement fait par la commune, pour rendre son apparence originale à ce petit joyau du XIX^{ème} siècle construit selon les préconisations de Viollet-le-Duc par Georges Tubeuf : les pinacles ! En effet, des anciennes photographies ont révélé l'existence de 8 pinacles (mini flèches aux huit angles du balcon).

En lien avec notre architecte et celui des bâtiments de France, la commune a fait le choix d'en refaire un à l'identique à l'aide du seul vestige pour créer un appel. Ce pinacle neuf sera exposé dans la nef en attendant de trouver les 220 000 € nécessaires pour les sept autres; le balcon et la toiture du clocher ont d'ores et déjà été préparés pour recevoir, par le biais d'une grue, ces huit pinacles.

Pour comprendre l'importance de ces travaux historiques, il est utile de savoir que la plupart des églises néogothiques du XIX^{ème} ne le sont qu'en partie. Notre église est entièrement néogothique avec par ailleurs des composantes très rares (abat-sons des cloches, toitures de la tourelle, chemin de croix en retable). Prévue pour être inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la commune au gré des travaux s'efforce ainsi de remettre le bâtiment dans ses dispositions d'origine. Malheureusement financièrement ou heureusement pour la beauté, il nous faudra à nouveau la mobilisation de tous auprès du mécénat pour sauver la nef qui se dégrade (notamment couverture, maçonnerie et vitraux) et dont le montant hypothétique des travaux autour du 1,2 millions est hors de proportion avec le budget de notre commune et les autres projets.

« Juste ciel ! »

Retour sur le tournage

d'un film à Vigny

Les 17 et 18 mars dernier, le calme de notre village a quelque peu été perturbé par la présence de nombreux camions, et une effervescence inhabituelle aux abords de la Mairie.

En effet des prises de vue du prochain long métrage de Laurent Tirard ⁽¹⁾, « Juste Ciel! », avec Valérie Bonneton ⁽²⁾ et François Morel ⁽³⁾, ont été réalisées dans nos salles des fêtes. Ce film relate les aventures de 5 religieuses un peu folles, qui, pour

sauver une maison de retraite de la faillite, décident de participer à une course de vélo, et de la gagner par tous les moyens.

Même si les tournages de film créent quelques désagréments au niveau du stationnement, nous devons être fiers que notre village soit régulièrement choisi par les sociétés de productions.



Le caractère intemporel, et quelque peu atypique de nos salles des fêtes, n'y est pas étranger.

L'équipe de tournage, très professionnelle, a géré les acteurs, figurants, et techniciens suivant un protocole sanitaire drastique.

La recette de location des salles facturée à la société de production a été versée au profit du CCAS de notre commune.

⁽¹⁾ : Réalisateur, entre autres, du « Petit Nicolas » et « Astérix et Obélix au service de sa Majesté »...

⁽²⁾ : Actrice : « Fait pas ci, fait pas ça », « Les petits mouchoirs »...

⁽³⁾ : Acteur, humoriste... : « les Deschiens », « Grosse fatigue »...



Journée spéciale vélo électrique dans le Vexin

Dimanche 13 juin 2021 à la Maison du Parc à Théméricourt de 10h à 17h.

Une journée pour tous ceux qui s'intéressent au vélo électrique, dans un cadre agréable et une ambiance conviviale. Rencontre VAE, randonnées à la carte, renseignements, révision et gravage, essai, Initiation, location de VAE, restauration sur place.

PROGRAMME

• Tout savoir sur le VAE

Renseignements et conseils avant l'acquisition d'un VAE.
Information sur la pratique du VAE, les parcours, les sorties.
Rencontre et échange d'expérience entre usagers VAE.

• **Faire réviser son VAE** sur place et sans rdv, avec un mécanicien spécialisé Francky Bike et son camion atelier : Forfait 40 euros / Adhérents AVELEC 30 euros.
Faites faire la révision annuelle de votre VAE, sur place en 30 minutes, avant les vacances pour aborder vos randonnées cet été en toute quiétude.

• **Gravage gratuit des VAE** par l'association *Un vélo qui roule*

• Découverte du VAE

Prêt et essai de VAE pour une initiation à la conduite dans l'enceinte du Parc.

• **Location de VAE** pour une randonnée libre ou accompagnée le matin ou l'après-midi (voir ci-dessous) ½ journée ou journée. *Réservation conseillée auprès bikool.fr*

• **Randonnées accompagnées ou libre** sur la Boucle Vexin Centre, le matin et l'après-midi (15 km et 32 km).

• **Restauration sur place** toute la journée avec le Food truck le Bistripolitain » avec des produits du Vexin.

Pour tout renseignement | Tél. : 06 15 99 29 48

* AVELEC : association pour le développement du Vélo électrique / association de loisirs et d'usagers du VAE : assoavelec@gmail.com

Vigny sélectionné

pour un jeu de société

Connaissez-vous CIRCINO, le chasseur de trésors ?

Créé par une petite entreprise française du Puy-de-Dôme, Circino est un jeu de plateau intergénérationnel qui met en avant les communes et le patrimoine d'un département.

Développé sur 5 départements en 2020, ce jeu se dotera de 10 départements supplémentaires en 2021, dont le Val d'Oise. Vigny a été sélectionnée pour participer à cette aventure, avec 35 autres communes de notre département. Pour que chacun puisse découvrir le patrimoine local tout en s'amusant,



Circino est créé sur le principe d'une chasse aux trésors, huit coffres mystérieux renferment les trésors cachés du Val d'Oise.

Seuls le hasard et le talent d'aventurier des joueurs permettront de gagner la Partie !

École



L'école primaire de Vigny a connu des difficultés liées au contexte épidémiologique du COVID en cette fin du mois de mars 2021, jusque-là épargnée.

En effet, le jeudi 18 mars au soir, nous apprenions que le directeur de l'école, était positif au COVID 19, et que l'ensemble de l'équipe pédagogique était «cas contacts».

Nous avons demandé à l'ensemble des parents qui le pouvait de garder leurs enfants et à l'inspection académique de nous mettre à disposition des enseignants remplaçants.

L'école de Vigny n'a pas été fermée. Les enfants dont les parents ne pouvaient pas assurer la garde ont été accueillis, le vendredi 19 mars et les lundi 22 et mardi 23 mars 2021.

La continuité pédagogique a donc été assurée par ces remplaçants et à distance par l'équipe pédagogique.

A partir du jeudi 25 mars, 4 enseignants sur les 8 de l'école ont pu reprendre, puis le directeur, jusqu'au 2 avril, date à laquelle l'ensemble des écoles primaires de France ont été fermées.

Les trois autres enseignantes ont été diagnostiquées positives au COVID19, et donc n'ont pas pu reprendre leurs activités.

La restauration scolaire qui joue un rôle fondamental, en revêtant des dimensions sociales et éducatives a été maintenue, ainsi que l'ensemble des garderies périscolaires.

Après deux semaines de vacances scolaires, l'ensemble des enfants scolarisés à Vigny ont repris le chemin de l'école, le lundi 26 avril.

Ce contexte qui dure, est anxiogène pour tous, néanmoins, chacun a pu dans son rôle, contribuer à ce que cette période particulière au niveau de notre école puisse se dérouler pour le mieux.



Travaux réalisés et en cours

Ecole

Pour sécuriser l'accès à la garderie la mairie a décidé de modifier l'escalier en créant des marches conformes à la réglementation et en installant des mains courantes pour un budget de 5 467 €HT, les travaux ont été réalisés par une entreprise.



Un local à ordures ménagères et de tri a été entièrement créé pour les besoins des appartements communaux de l'ancienne gendarmerie (rue Beaudouin) au niveau des écoles.



Le local existant pour les riverains du chemin du Bourbier a, quant à lui, été totalement rénové et rendu plus fonctionnel.



Ces travaux ont été réalisés par notre responsable technique Jean-Michel Maerten aidé par Joao Morais et une entreprise pour le terrassement.

Coût de ces 2 opérations : 4 000 €HT

Espaces verts

Le fleurissement du village est un sujet qui revient souvent. Afin que notre village soit fleuri par tous les temps et toutes les saisons la mairie cherche à ce que les plantations soient pérennes et le plus visibles possibles aux entrées de la commune dans le centre-bourg mais aussi dans les différents quartiers. Les cantonniers ont ainsi planté fleurs vivaces et rosiers dans la plupart des parterres de la commune. Idéalement, il pourrait y avoir un peu plus de concentration de pousse tandis que certains parterres nécessitant plus de remaniement sont en attente. Dans un souci de respect du vivant nos cantonniers sont disposés à replanter les fleurs et arbustes pérennes

dont vous n'auriez plus l'utilité chez vous. Il est cependant à regretter le manque de respect vis-à-vis de la communauté de destin qui historiquement forme le mot « commune » puisque certaines personnes ont cru bon de se servir en prélevant des fleurs à peine plantées dans les parterres.

Coût de l'opération : 3 500 €HT



Au stade

Sur l'espace de jeux, un jeu à ressort qui était cassé a été remplacé par une moto, installée par les employés communaux.



Les panneaux de basket ont été remplacés et installés par les employés communaux.



Une table de ping-pong a été installée par notre responsable technique Jean-Michel Maerten.



Coût total de ces 3 opérations : 3 500 €HT

Eclairage public

Depuis le mois de février dernier, afin de poursuivre la diminution de notre facture énergétique d'une part et pour des considérations environnementales d'autre part, l'éclairage public se coupe partiellement à 21h au lieu de 23h précédemment.

Les éclairages s'éteignant actuellement à 1h du matin ne sont pas modifiés.

Budget communal

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux qui restent donc inchangés par rapport à 2020.

Taxe d'habitation*	13,07 %
Taxe foncière du bâti	8,03 %
Taxe foncière du non bâti	24,52 %

* la loi de finances pour 2020 imposait le gel du taux à la valeur de 2019. A partir de 2023 plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.



L'opération Covoit'ici qui s'est déroulée en mars dernier a permis de générer près de 40 nouvelles inscriptions sur le réseau Covoit'ici du Vexin et 57 trajets ont été enregistrés sur les lignes Magny-Cergy et Chars-Cergy.

Au total, 8 lots ont été distribués. Parmi eux des paniers de producteurs locaux, des bons d'achats aux ruchers du Vexin et des activités proposées par l'office du tourisme de Cergy.

Covoit'ici en est la version, enrichie d'une application à télécharger sur votre smartphone sur www.covoitici.fr.

Elle propose des lignes de covoiturage dans le Vexin pour rejoindre Cergy, Pontoise ou encore Ennery. Située à côté de l'abri bus 9504, la borne de covoiturage complète le dispositif de bus, consignes à vélos, 'coup de pouce' de l'entrée du village, face au parking Trapil. Pour les passagers, les trajets sont entièrement gratuits. Si vous êtes conducteur, vous serez prévenu de la présence d'un passager et vous toucherez entre 0,50 € et 1,50 € par passager transporté. La sécurité est au cœur des préoccupations de ce service : conducteurs comme passagers sont identifiés par leur numéro de téléphone et Covoit'ici sait en permanence qui voyage avec qui.

Retour des frelons asiatiques



Contactez la CCVC pour faire une déclaration avec photo du nid avant toute intervention pour la prise en charge financière.

Déclarations à adresser par e-mail administration@ccvexincentre.fr



Hommage à Corinne Beaujean Trop tôt disparue

Corinne BEAUJEAN nous a quittés le 12 février dernier à la suite d'une longue maladie.

Corinne était connue d'un grand nombre d'entre nous ; elle nous accueillait d'un large sourire à la mairie, toujours de bonne humeur !

Coco, comme ses proches l'appelaient affectueusement, était une belle personne, bienveillante, d'une extrême gentillesse, bien aimée et appréciée des élus et de tous ses collègues.

Née le 30 avril 1962, elle est arrivée dans la commune en 1972 avec sa sœur Nathalie et ses parents qui avaient fait construire une maison dans le lotissement la Gaudière.

Après avoir fréquenté quelques temps les bancs de l'école de Vigny et terminé ses études, elle est entrée au service de la mairie le 30 septembre 1981 où elle fera toute sa carrière malheureusement interrompue il y a 4 ans.

Corinne a été plusieurs fois récompensée par les trois maires qu'elle a connus lors de ses années passées à la mairie et qui ont pu apprécier son sérieux, son efficacité et ses qualités professionnelles :

- Le 4 novembre 2005, Yves de Kervéguen lui remettait le diplôme de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent pour 20 ans de services.
- Le 23 juin 2013, Annick de Traversay la félicitait pour ses 30 ans de services, en lui remettant le diplôme de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de Vermeil.

- Le 20 janvier 2018, Robert de Kervéguen l'avait mise à l'honneur lors de la cérémonie des vœux notamment pour son implication dans la mise en place et la gestion du dispositif de demandes de passeports biométriques.

Après le décès de son papa en 2011 et de sa maman en 2019, elle a acheté une petite maison à Criel-sur-Mer (Seine-Maritime). Elle aimait se promener le long du bord de mer et inviter ses proches à découvrir la côte normande qu'elle affectionnait tout particulièrement. C'est dans cette région qu'elle nous a quittés le 12 février dernier.

Elle a été très courageuse et s'est battue jusqu'au bout malgré des traitements lourds sans jamais baisser les bras, elle était même réconfortante auprès de ceux qui prenaient de ses nouvelles. Selon ses dernières volontés, elle repose au cimetière de Vigny près de sa famille.

Nous garderons de Corinne l'image d'une douce personne bienveillante, souriante et dévouée au service de toutes les personnes qu'elle a pu accueillir dans le cadre de ses fonctions à la mairie.

O'MAX BURGER



Depuis le 11 janvier 2021, le food truck O'Max Burger s'installe chaque lundi midi à Vigny, Les amateurs de burgers maison vont être comblés avec Maxime et Angélique qui sont aux fourneaux...

Leur food truck, O'Max Burger, est situé sur le parking du gymnase implanté près du collège Roland Vasseur au Bord'haut de Vigny.

Appel à la vigilance

Depuis plusieurs semaines il est observé sur Vigny et les communes avoisinantes une recrudescence des vols selon une technique bien rodée.



Un individu, se faisant passer pour un agent des eaux mandaté par la commune explique devoir effectuer une intervention urgente pour des travaux sur le réseau et pénètre le domicile. Quelques minutes après le départ du premier individu, deux « policiers » se présentent en expliquant que l'agent des eaux est un malfaiteur et souhaitent donc vérifier que rien n'a été volé. C'est à ce moment-là que les « policiers » repartent avec les bijoux et objets de valeurs présentés par la victime.

Nous appelons donc à votre vigilance et vous rappelons ces règles :

- La mairie ne mandate aucune entreprise sans prévenir les habitants au préalable.
- Les agents de l'eau, du gaz ou de l'électricité ne se présentent pas au domicile sans rendez-vous et sont tenus de vous présenter une carte professionnelle, de même que les forces de l'ordre.
- En cas de doute, n'ouvrez pas votre porte et informez immédiatement la gendarmerie (composez le 17) de toute visite suspecte.



Depuis janvier 2021, la commune de Vigny diffuse des informations urgentes et pratiques directement et rapidement à l'ensemble des habitants par le biais de l'application illiwap.

Cette application est téléchargeable gratuitement sur les plateformes Android et iOS et permet à la municipalité de transmettre des messages sur les informations urgentes du quotidien (coupures d'eau ou d'électricité, manifestations, périscolaire, travaux...). Au 15 avril 2021, près de 200 personnes ont téléchargé l'application et se sont abonnées à la station de la commune de Vigny. Vous pourrez également y retrouver toutes les informations du SMIRTOM du Vexin et de la déchetterie de Vigny.

Parlez-en autour de vous !

Organisation de la vaccination pour les personnes âgées de plus de 75 ans qui l'ont souhaitée

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a activement participé à la campagne de vaccination contre la COVID.

Les personnes âgées de plus de 75 ans de notre commune ont été contactées afin d'organiser les demandes de rendez-vous et la prise en charge pour les déplacements des personnes sans moyens de transport.

Le CCAS tient à remercier et féliciter le centre de vaccination de Magny en Vexin pour leur accueil et la bonne organisation de ces moments angoissants pour certains.

Ont participé à ce numéro : Jennifer Alves da Cunha, Sabina Beck, Alain Cailliot, Philippe Cortes, Jean Fertlier, Robert de Kervéguen, Vanessa Legaigreur, Stéphanie Lourtil, Patrick Madi, Michèle Paez, Antoine Traineau.

Réalisation : Ana Fauvet



Décès de Gérard Claudel, l'un des initiateurs du Parc Naturel Régional du Vexin français

Agriculteur de profession, il devient maire d'Ennery dès 1960, puis conseiller général, sénateur brièvement, et en 1995 le premier président du Parc Naturel Régional du Vexin français. C'était un véritable personnage, impressionnant d'abord par sa stature, mais aussi par sa voix. C'était un homme très ouvert, mais un redoutable débattre.

Au comité syndical du PNR, il fallait bien réfléchir avant de lui poser une question, car à défaut il avait l'art de vous renvoyer dans les cordes, retournant la question en sa faveur. Il répondait toujours avec beaucoup d'humour, faisait souvent rire la salle entière.

Elément moteur du Parc Naturel Régional du Vexin français, il fit la tournée de toutes les communes du Vexin afin de convaincre les maires d'y adhérer. Il était souvent accompagné par Yves de Kervéguen qui était un de ses proches, et était du même âge que lui, à 2 jours près.

Défenseur de la réouverture des chemins dont le plus emblématique la chaussée Jules César, il se rendit à son inauguration, en 2000, vêtu en empereur romain.

Ardent défenseur du monde rural, un monument s'en est allé.

AGENDA Municipal

20 et 27 juin élections régionales et départementales

13 juillet fête nationale

Retrouvez les dates des séances du conseil municipal sur le site www.vigny.fr

Tous les comptes rendus du conseil municipal et les brèves sont disponibles sur le site dans la rubrique publications communales.

mairie vigny